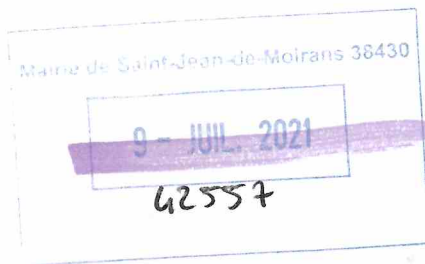


→ Françoise

Franck et Catherine MAIMONE
50 chemin de champfeuillet
38430 ST JEAN DE MOIRANS



15

07 juin 2021

Madame le Maire de St Jean de Moirans

Objet : révision du PLU

Classement totalité parcelle AE 53 le Saix en EBC

PJ4

Madame le Maire,

Nous sommes propriétaires des parcelles AE 53 et AE 57 à Saint Jean de Moirans. Lors de l'acquisition de ces parcelles, nous avons constaté sur le PLU que la partie haute de la parcelle AE 53 était classée en Z4 et comportait donc une inconstructibilité sur sa partie haute tout comme les parcelles AE 59 sur laquelle se trouve une maison, les parcelles AE 50 et AE 51.

A la révision du PLU, nous constatons que le projet comporte un EBC sur les mêmes parcelles (sauf la AE 50 qui a été exclue) mais que par contre notre parcelle AE 53 a été classée en totalité en EBC, et non plus seulement la partie haute.

A la relecture des photos satellites que la partie inférieure de notre terrain AE 53 n'apporte aucune amélioration en vue de la création d'un EBC.

Ce nouveau classement de la zone UD en zone EBC nous porte un réel préjudice et crée une distorsion de traitement avec les parcelles voisines. Nous vous remercions donc de bien vouloir examiner notre requête et prendre en compte le tracé de l'EBC en suivant la carte des aléas (en alignant l'EBC de derrière la maison AE 50 à la parcelle 231 (cf les courbes de niveau)

Nous vous prions de recevoir, Madame le Maire, nos respectueuses salutations.

Madame et Monsieur MAIMONE